

#### **CONCOURS EDHEC - ADMISSION SUR TITRES**

#### **EN PREMIERE ANNEE**

#### **7 AVRIL 2018**

# EPREUVE DE SYNTHESE DE TEXTES

Durée de l'épreuve : 3 heures

Coefficient: 4

#### Aucun document ou matériel électronique n'est autorisé.

Vous réaliserez une note de synthèse sur la problématique dont les éléments sont fournis par les textes joints.

Vous en dégagerez le thème que vous annoncerez en début de copie.

Votre travail tiendra en **500 mots** (tolérance plus ou moins 10%).

Une synthèse doit être concise, objective et ordonnée. **Aucune appréciation personnelle n'est tolérée** (ce n'est pas une dissertation).

La logique dans l'ordonnancement des idées, la qualité de l'expression, le soin dans la présentation et la correction dans l'utilisation de la langue française entrent dans les critères d'évaluation, outre naturellement la capacité à sélectionner les idées essentielles et à les relier entre elles.

Les abréviations sont tolérées (et comptent pour un seul mot) lorsqu'elles figurent dans les documents d'origine ou lorsqu'elles sont d'usage courant (CNRS, INSERM...).

Les noms composés (Etats-Unis) comptent également pour un seul mot.

Les textes sont au nombre de 8 repartis sur 15 pages. (+2 pages de présentation. A vérifier lors de la remise du sujet).

#### **Consignes**

- Ecrivez sur chaque ligne : pas d'interligne
- Vérifiez que vous avez bien reporté votre numéro de candidat sur la copie

A l'issue de chaque composition écrite, tout candidat est tenu sous peine d'élimination, de remettre au surveillant une copie (même blanche, qui sera alors signée). La seule responsabilité du candidat est engagée dans le cas contraire. Tout candidat sortant avant la fin des épreuves doit obligatoirement remettre le sujet en même temps que sa copie.

# LISTE DES DOCUMENTS

P. 1	Huit français sur dix croient aux théories du complot Les Echos.fr - 8 janvier 2018 Article de Gabriel NEDELEC
P. 2	L'info, une affaire de pros La Nouvelle République.fr - 12 mars 2018 Article de Christophe COLINET
P. 3-4	Les médias, regards croisés Le Quotidien (Luxembourg) - 8 mars 2018 Article de Claude GENGLER
P. 5-7	Sur Twitter, les fake news se propagent beaucoup plus vite que la vérité Nouvelobs.com - 8 mars 2018 Article de Jean-Paul FRITZ
P. 8	Quand les fake news s'attaquent à l'intelligence Le Point - 8 mars 2018 Article de Jean-François BOUVET
P. 9-11	Lutte contre les fake news ou contre les discriminations, même combat ? Pourquo tant de combats politiques contemporains ignorent encore les fondamentaux de la nature humaine Atlantico - 11 mars 2018 Article de Pascal ENGEL
P. 12-13	Faut-il légiférer contre les fake news ? Les Echos.fr - 14 mars 2018 Article de Clémence LEMAISTRE
P. 14-15	« Fake news » : Bruxelles veut élaborer un code de conduite Les Echos.fr - 13 mars 2018 Article de Derek PERROTTE

N.B. Toute coquille ou erreur orthographique est sous la responsabilité des éditeurs des textes mis en annexe.



Société

# Huit Français sur dix croient aux théories du complot

GABRIEL NEDELEC 8 janvier 2018

Un phénomène d'autant plus marqué chez les jeunes, selon une étude de l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès et l'observatoire Conspiracy Watch.

Le sida a été créé de toutes pièces, Daech est manipulé par les gouvernements occidentaux, JFK a été assassiné par la CIA... Alors qu'Emmanuel Macron a fait part de sa volonté de lutter contre les « fake news », un sondage vient démontrer l'ampleur de l'ancrage des théories du complot dans l'opinion publique.

D'après une étude de l'Ifop pour la Fondation Jean-Jaurès et l'observatoire Conspiracy Watch, publiée dimanche et relayée par Francetvinfo, 79 % des Français croient à au moins « une théorie complotiste ».

Dans le détail, ils sont 18 % à croire une seule de ces théories, 14 % à croire à deux, 13 % à trois, 9 % à quatre et enfin 25 % à croire à plus de cinq.

### Le sida, créé en laboratoire pour 32 % des Français

Par exemple, l'idée selon laquelle le ministère de la Santé s'entend avec l'industrie pharmaceutique pour occulter la réalité de la dangerosité des vaccins est considérée comme vraie par 55 % des Français. Ce qui explique la virulence du débat publique qui s'est initié l'année dernière lorsque le gouvernement a annoncé le passage à une liste de 11 vaccins obligatoire en 2018.

Parmi les autres théories complotistes ancrées dans l'opinion publique, on trouve aussi : l'implication de la CIA dans l'assassinat du président John F. Kennedy (54 % des Français), la création du virus du sida en laboratoire puis testé sur la population africaine (32 %) ou encore l'existence d'un nouvel ordre mondial visant à installer une dictature oligarchique planétaire (24 %). Toujours aussi surprenant, 9 % de la population française croit encore que la terre est plate.

#### Les jeunes particulièrement vulnérables

Information particulièrement préoccupante, l'étude pointe la grande vulnérabilité des jeunes face aux théories complotistes. Les moins de 35 ans sont en effet deux fois plus nombreux à croire à au moins sept théories du complot que leurs aînés, soit 21 % contre 11 %.

Dans le même temps, la perte de confiance dans les médias traditionnels se confirme aussi. Pour 36 % des Français, les médias sont soumis au joug des pouvoirs politiques et financiers qui les empêchent de traiter l'information de la manière dont ils souhaiteraient le faire. Ils sont même 9 % à croire que les médias ne sont là que pour relayer « la propagande » du « système ».

Cette propension à croire à des fausses informations a des répercussions dans les votes. Lors de l'élection présidentielle de 2017, la plupart des complotistes endurcis ont voté pour Marine Le Pen. En seconde position, se trouvent les électeurs de Jean-Luc Mélenchon. Enfin, ceux de François Fillon.



# L'info, une affaire de pros

Christophe Colinet 12 mars 2018 La Nouvelle République du Centre Ouest

Alors que les Français font de nouveau confiance aux journalistes, ils estiment que la chasse aux "fake news" ne doit pas passer obligatoirement par une loi.

Une bonne nouvelle pour la profession, mais aussi pour la démocratie: selon un sondage Viavoice (\*) pour les Assises internationales du journalisme qui se tiennent à Tours cette semaine, 92 % des Français jugent le journalisme utile. A l'heure où les fausses nouvelles (fake news) gangrènent le Web à grande vitesse – une récente étude publiée récemment dans la revue Science montre qu'elles se diffusent six fois plus vite qu'une actualité véridique –, où le flot des opinions personnelles via les réseaux sociaux se mêle à celui des informations vérifiées, cette marque de confiance retrouvée montre que, finalement, le public réclame de l'information de qualité, que ce soit sur Internet ou sur les autres moyens de diffusion.

Et la qualité, c'est bien d'abord et surtout la véracité des propos. De la part des particuliers générateurs d'informations, mais avant tout des professionnels dont c'est le métier : dans ce même sondage, la première attente des Français, pour 61 % parmi trois choix possibles, est bien que les journalistes « vérifient les informations fausses, les rumeurs, la désinformation ».

Le danger est bien présent dans l'esprit du public: 87 % des personnes interrogées considèrent qu'il y a « de plus en plus de rumeurs ou de fausses informations sur Internet et sur les réseaux sociaux », révèlent les premiers résultats du sondage sur le site des Assises du journalisme et lejdd.fr, et 71 % estiment qu'il est « de plus en plus difficile de distinguer le site d'un média sérieux relayant de vraies informations, et des sites relayant toutes sortes d'informations non vérifiées ».

Faut-il pour autant légiférer contre les fausses nouvelles, comme veut l'initier Emmanuel Macron, lors des périodes électorales? Pas dans l'esprit des sondés, car s'ils estiment à 70 % qu'il est « normal » que les pouvoirs publics tentent d'en empêcher la diffusion, ils sont 71 % à penser qu'il vaudrait mieux développer l'éducation aux médias plutôt que légiférer.

C'est l'avis aussi du Syndicat national des journalistes, le premier de la profession, qui organisait samedi au Trocadéro à Paris, dans le cadre de son centenaire, un rassemblement pour la liberté de la presse et les droits des journalistes. Son comité national venait d'approuver à l'unanimité une motion réclamant l'abandon du projet de loi contre le fake news, estimant qu'il pourrait « devenir un moyen d'entraver le travail des journalistes professionnels », du fait de « l'imprécision de son périmètre d'application et des moyens d'action qu'il propose ».

Le sondage se fait même plus incisif, lorsque près de la moitié des interrogés pensent qu'une telle loi « comporte un risque pour la liberté de la presse et la liberté d'expression ». Fausses nouvelles et entraves à l'information : même combat.

(\*) Sondage effectué en ligne auprès d'un échantillon de 1.008 personnes, en partenariat avec Le Journal du dimanche. France Télévisions. France Médias Monde et Radio France.



# Les médias, regards croisés

Claude GENGLER 8 mars 2018 Le Quotidien (Luxembourg)

L'Institut de journalisme de l'université Johannes Gutenberg de Mayence s'est penché sur la question de la perte de confiance des gens envers les médias.

En Allemagne, l'idée d'une «presse à mensonges» est apparue avec la crise des réfugiés, la naissance de mouvements populistes et anti-islam du type Pegida et la percée de la droite nationaliste (Alternative für Deutschland) qui siège au Bundestag depuis les dernières élections fédérales.

#### Ce qui ressort de l'étude allemande

Le document Media Perspektiven 5/2017, disponible sur le web, révèle plusieurs faits intéressants. En ce qui concerne le degré de méfiance, la politique arrive en tête avec 39%, suivie des Églises (38%), de l'industrie (30%), de l'armée (28%), des médias (26%), de la justice (14%) et de la science (3%). Les médias au 5e rang, cela pourrait être pire. À qui fait-on confiance pour les nouvelles? D'abord aux chaînes de télévision publiques (69% de réponses positives), puis aux grands quotidiens nationaux (66%), à internet (24%), aux chaînes de télévision privées (21%) et à la presse de boulevard (10%).

Une part importante de la population, 46%, consulte régulièrement la presse quotidienne. Si le web a gagné en importance, les commentateurs actifs restent l'exception. Parmi ceux qui aiment bien mettre leur grain de sel, soit un visiteur sur vingt, 34% le font simplement pour entrer en contact avec autrui, 18% pour contredire une information officielle, 18% pour exprimer une colère, 16% pour faire éclater la vérité et 9% «pour montrer que nous sommes systématiquement trompés».

Les sondés ont également été confrontés à des stéréotypes. 50% sont d'accord pour dire que les médias ne citent que les experts qui les arrangent. 46% estiment qu'on accorde beaucoup trop d'importance aux scandales politiques. 36% regrettent un mélange des genres entre informations et commentaires. 27% reprochent aux médias de travailler main dans la main avec les politiques. 24% trouvent que la situation économique est volontairement noircie.

Ce tableau n'est pas très réjouissant. Ce qui peut inquiéter aussi, c'est que ce ne sont pas que des gens incultes, déçus, démotivés, frustrés ou abrutis qui pensent de la sorte. Il y a de plus en plus de gens comme vous et moi qui tournent le dos aux médias.

#### Et en France?

Il ressort de l'étude Kantar Sofres/Kantar Média La Confiance des Français dans les médias réalisée en janvier 2018 pour La Croix (échantillon représentatif de 1000 personnes) que plus de six Français sur dix suivent les nouvelles avec grand intérêt. Ce résultat somme toute positif ne doit pas masquer le fait qu'il y a encore dix, vingt ou trente ans, on était proche de 75%.

Concernant la crédibilité, les Français font plus confiance à la radio (56%) qu'aux journaux (52%), à la télé (48%) et au web (25%). Cette hiérarchie des médias est plutôt stable dans le temps, même si, globalement, la courbe de confiance tend à diminuer. C'est particulièrement vrai pour internet: il y a dix ans, sa crédibilité était de 30%, en 2015 elle frôlait les 40%, aujourd'hui elle n'atteint plus que 25%.

Le rôle d'un média consiste essentiellement à fournir «une information fiable et vérifiée» (90% des réponses). Quant à l'indépendance des journalistes, que ce soit par rapport à la pression politique ou à l'argent, seul un quart des personnes interrogées estime qu'elle est absolue.

Grosso modo, une personne sur deux s'informe via la télévision, en privilégiant les journaux télévisés des chaînes généralistes, une sur quatre sur internet, une sur cinq par la radio et une sur dix en lisant la presse. S'il s'agit d'approfondir un sujet d'actualité, la presse quotidienne capte jusqu'à 20% de l'attention.

Autre bonne nouvelle: sur le web, les gens préfèrent les sites et les applications de la presse écrite. Si les réseaux sociaux sont bien fréquentés, une certaine méfiance s'est installée à leur égard. Tout n'est pas encore perdu.

De façon générale, le public estime qu'il y a des évènements dont on parle beaucoup trop (la critique vaut pour tous les médias): le transfert d'un certain Neymar au PSG en fait partie, de même que les affaires d'un certain François Fillon. En même temps, il y a des dossiers dont on ne parle pas assez, par exemple les ordonnances sur le droit du travail ou la percée de l'AfD en Allemagne.

#### Deux mondes différents

Les médias traditionnels ne sont pas morts, bien au contraire. La lutte contre les fake news doit commencer dès le plus jeune âge, car même dans une cour de récréation, on peut déjà raconter n'importe quoi. C'est un peu comme si nous étions en présence d'un monde coupé en deux. D'un côté, il y a ceux qui lisent les journaux, qui suivent les nouvelles à la télé, qui consultent des sites d'information sérieux et qui font un usage réfléchi des réseaux sociaux. De l'autre, il y a ceux qui ne lisent plus, qui ne regardent plus, qui n'écoutent plus, qui ne s'interrogent plus. Je parie que vous faites partie du premier groupe.

https://www.pressreader.com/luxembourg/le-quotidien-luxembourg/20180308/281779924634890



# Sur Twitter, les fake news se propagent beaucoup plus vite que la vérité

Jean-Paul Fritz 8 mars 2018 Nouvelobs.com

Elles se diffusent beaucoup plus rapidement et touchent davantage de gens : trois chercheurs du MIT décortiquent le mécanisme de propagation des fausses nouvelles.

L'ère Trump est celle des "fake news", mais peu d'éléments scientifiques étaient jusqu'à présent disponibles sur la manière dont elles se propagent. Aujourd'hui, trois chercheurs du Massachusetts Institute of Technology (MIT), Soroush Vosoughi, Deb Roy et Sinan Aral, réparent ce manque en publiant une étude à grande échelle sur la diffusion des fausses nouvelles, ce que l'on désigne souvent par l'anglicisme "fake news".

Dans cette étude, parue jeudi soir dans le magazine "Science", ces spécialistes des interactions homme-machine et de l'analyse des mécanismes des réseaux sociaux ont décortiqué la transmission de l'information, révélant des éléments pour le moins surprenants.

#### Après l'attentat de Boston

A l'origine de cette étude, un constat effectué par Soroush Vosoughi lors de l'attentat du marathon de Boston en avril 2013. "Twitterest devenu notre source principale d'informations", explique le chercheur. "J'ai réalisé qu'une bonne partie de ce que je lisais sur les réseaux sociaux était des rumeurs, des fausses nouvelles." Avec son professeur de l'époque et d'autres collègues, il a commencé à étudier la propagation des nouvelles, vraies et fausses. Dans l'étude publiée ce jeudi, plutôt que de se focaliser sur le chemin suivi par quelques événements significatifs, les chercheurs ont misé sur la quantité pour déterminer, indépendamment des thèmes véhiculés, ce qui pouvait différencier la propagation d'une fausse nouvelle par rapport à une vraie ou même une "mixte", une nouvelle comportant des éléments vrais et des éléments faux.

"Même si les expressions 'fake news' et 'désinformation' impliquent également une distorsion volontaire de la vérité, nous ne prétendons rien sur les intentions des pourvoyeurs des informations que nous avons analysées. Nous concentrons plutôt notre attention sur la véracité et sur les histoires qui ont été vérifiées comme vraies ou fausses," avertissent les auteurs de l'étude.

#### Des rumeurs en cascade

Le mécanisme de diffusion d'une nouvelle sur les réseaux sociaux est organisé en "cascades". Une cascade débute lorsqu'un utilisateur va diffuser une information, vraie ou fausse. Cette information sera ensuite reprise par d'autres utilisateurs dans une sorte d'effet boule de neige. Mais une même nouvelle peut faire l'objet de plusieurs cascades, lorsque des utilisateurs différents vont de manière indépendante commencer à diffuser la même information ou rumeur.

Par exemple, si je découvre une information intéressante sur un site et que j'en tweete le lien (ou que je le partage sur une autre plateforme), je démarre une cascade sur cette information qui va éventuellement provoquer des retweets qui eux-même déclencheront d'autres retweets. Mais d'autres personnes peuvent avoir également tweeté le même lien de leur côté, déclenchant des cascades séparées.

Pour chaque cascade, les chercheurs ont notamment déterminé la profondeur (nombre de retweets par d'autres utilisateurs depuis l'origine), la taille (le nombre d'utilisateurs impliqués dans la cascade), la largeur (nombre maximum d'utilisateurs à un moment donné)...

#### "Plus loin, plus vite, plus largement"

Les auteurs de l'étude ont pu constater que les fausses nouvelles sont diffusées "significativement plus loin, plus vite, plus profondément et plus largement que la vérité dans toutes les catégories d'information".

Pour une même cascade, les fausses informations ont ainsi touché beaucoup plus de personnes que les vraies. "Alors que la vérité est rarement diffusée à plus de 1.000 personnes, le top 1% des cascades de fausses nouvelles touche généralement entre 1.000 et 100.000 personnes", précise l'étude. Le constat est que beaucoup plus de personnes retweetent des informations fausses que la vérité. C'est cette diffusion virale, qui ne passe pas par les canaux habituels de transmission verticale d'informations, qui va faire la différence. Les fausses nouvelles auraient ainsi 70% de chances supplémentaires d'être retweetées que les véritables informations, et par un beaucoup plus grand nombre d'utilisateurs uniques. La diffusion des fausses nouvelles est également rapide : "Il faut à la vérité à peu près six fois plus longtemps que la fausseté pour toucher 1.500 personnes", expliquent les scientifiques. Les informations (vraies ou fausses) les plus diffusées appartiennent en premier à la catégorie politique. Viennent ensuite les légendes urbaines, les affaires, le terrorisme, la science, les loisirs et les catastrophes naturelles. Ce n'est pas vraiment une surprise, mais les fake news politiques sont celles qui touchent le plus de monde et sont les plus virales : "Elles touchent 20.000 personnes en trois fois moins de temps qu'il en faut à une vraie nouvelle pour en toucher 10.000."

#### Les influenceurs et les robots n'y sont pour rien

On pourrait croire que des influenceurs sont à l'origine de la propagation large et rapide des fausses nouvelles, mais il n'en est rien. Ce ne sont pas ceux qui ont le plus d'abonnés à leur fil Twitter, qui postent le plus souvent ou qui sont "vérifiés" qui expliquent ce mouvement, au contraire. Ceux qui diffusent les fausses nouvelles ont moins de "followers", suivent moins de personnes et sont moins actifs (et moins vérifiés).

Les robots, ces programmes automatisés qui font du retweet à la chaîne, sont aussi souvent suspectés. L'étude montre qu'il n'y sont pas pour grand-chose. Les trois chercheurs ont identifié les "bots" et ont effectué des analyses avec et sans eux sans que cela ne change les résultats : "Les fausses nouvelles se diffusent plus loin, plus vite, plus profondément et plus largement que la vérité parce que les humains, et pas les robots, ont plus de chances de les répandre", affirme l'étude. Le terreau des fake news, ce serait donc monsieur et madame tout le monde...

#### Les fausses nouvelles plus originales que les vraies ?

En modélisant les probabilités d'être retweeté, les auteurs ont donc découvert que les fausses informations avaient 70% de chances supplémentaires d'être retweetés que la vérité. Pourquoi un tel écart ? La réponse pourrait être "l'originalité". "La nouveauté attire l'attention, contribue à une prise de décision productive et encourage le partage de l'information parce que la nouveauté met à jour notre compréhension du monde," décryptent les auteurs.

Ils ont ainsi analysé les différences entre les tweets auxquels était exposé un échantillon d'utilisateurs avant qu'ils ne diffusent une information. En comparaison, "les fausses nouvelles étaient, de manière significative, plus originales que la vérité, en exhibant une unicité d'information nettement plus importante."

"Les fausses nouvelles sont plus originales, et les gens ont plus de chances de partager des informations originales", explique Sinan Aral. Sur les réseaux sociaux, les personnes qui sont les premières à diffuser une information jusque-là inconnue attirent l'attention. Ils "semblent être au courant". Même si l'information en question s'avère fausse.

Pour les auteurs, "même si nous ne pouvons pas affirmer que l'originalité provoque les retweets ou que la nouveauté est la seule raison pour laquelle les fausses nouvelles sont retweetées plus souvent, nous avons découvert que les fausses nouvelles sont plus novatrices et que cette information originale a plus de chances d'être retweetée".

Ils ont également étudié les émotions associées aux fausses nouvelles (déterminées par le vocabulaire des utilisateurs qui les rediffusaient). Surprise et dégoût étaient en tête chez les fake news, alors que les véritables informations inspiraient davantage de tristesse, d'anticipation, de joie et de confiance. Pour les trois chercheurs, "les émotions exprimées en réponse aux fausses informations pourraient éclairer des facteurs additionnels, en plus de la nouveauté, qui inspirent les gens à partager des fausses nouvelles."

#### Que faire contre les fake news?

Si elle a pour ambition de décortiquer certains mécanismes de la diffusion des fake news, l'étude du MIT n'offre pas de solutions miracle. "Il faut davantage de recherches sur les explications comportementales des différences de diffusion entre les vraies et fausses nouvelles", admettent les auteurs. "Comprendre comment les fausses nouvelles se diffusent est la première étape pour les contenir."

Pour Vosoughi, Roy et Aral, les résultats de leur étude donnent cependant une piste importante : il faut s'occuper du comportement des utilisateurs, alors que "s'il s'agissait juste de robots, nous aurions eu besoin d'une solution technologique."

"Si des personnes diffusent volontairement des fausses nouvelles alors que d'autres le font sans le savoir, le phénomène est double et nécessite de multiples tactiques pour y répondre", suggère Soroush Vosoughi.

En tant qu'utilisateur, on peut également appliquer une solution de bon sens suggérée par Deb Roy : "Réfléchir avant de retweeter."

#### Une étude à grande échelle

Soroush Vosoughi, Deb Roy et Sinan Aral ont étudié la manière dont des nouvelles, fausses et vraies, ont été diffusées sur Twitter entre 2006 et 2017. Ils ont analysé le parcours de 126.000 d'entre elles, rediffusées plus de 4,5 millions de fois par 3 millions de personnes.

Pour déterminer si les nouvelles étaient vraies ou fausses, les trois chercheurs ont fait appel à six organisations indépendantes spécialisées dans le fact-checking. Le résultat est ce que certains qualifient déjà comme "la plus grande étude longitudinale [suivie dans le temps] jamais réalisée sur la diffusion des fausses nouvelles en ligne".

Le but avoué des trois chercheurs est de répondre aux "deux des questions scientifiques les plus importantes : comment la vérité et la fausseté se diffusent de manière différente, et quels facteurs du jugement humain expliquent ces différences".

# Quand les fake news s'attaquent à l'intelligence

Jean-François Bouvet 8 mars 2018 Le Point

Vous l'avez entendu, lu et relu : notre QI dépendrait de nos mères. Pourquoi ce n'est pas sérieux.

Si la lutte contre les fausses nouvelles est au cœur de l'actualité, l'information scientifique ne paraît pas a priori la première visée. Pourtant, dans ce domaine aussi, de fausses nouvelles éclosent, fleurissent et se propagent. Ainsi, quand des travaux rigoureux s'emploient à débusquer sur nos chromosomes les déterminants génétiques potentiels des capacités intellectuelles, des interprétations fantaisistes colonisent Internet et dénaturent des résultats scientifiquement validés.

C'est compliqué, en fait, la génétique de l'« intelligence ». En mai 2017, la revue Nature Genetics publiait une analyse portant sur 78 308 personnes ayant été soumises à des tests d'intelligence mesurant en particulier le QI. Cosignée par une trentaine de chercheurs, cette étude a permis d'identifier 40 nouveaux gènes pouvant être corrélés aux résultats des individus à des tests de ce type. De cette complexité génétique une étude publiée fin 2015 par Nature Neurosciences avait déjà fourni la démonstration. Pilotée par Michael Johnson, de l'Imperial College de Londres, son objectif était de trouver les gènes impliqués dans les capacités cognitives, entre autres ceux dont les mutations peuvent être à l'origine de pathologies. Les chercheurs en ont recensé plus de 1 300, distribués sur l'ensemble de nos 46 chromosomes - à l'exception notable du petit chromosome Y, qui, contrairement à l'X, est propre au sexe masculin.

Faudrait-il en déduire que la transmission génétique de l'intelligence est l'apanage des mères ? C'est en substance ce qu'affirmaient l'année suivante les sites Web de multiples médias, depuis Bien-Etre - Santé jusqu'à BFMTV en passant par nombre de magazines féminins, et non des moindres. Sauf qu'il s'avère que tout est parti d'un article à la rigueur approximative, publié par la psychologue Jennifer Delgado Suarez sur son blog Psychology Spot en septembre 2016. Avec un titre choc : « Did you know that intelligence is inherited from mothers ? » (Saviez-vous que l'intelligence est héritée des mères ?). Non, nous ne le savions pas, et le moins qu'on puisse dire est que l'argumentaire de cet article, fondé sur une bibliographie incomplète et souvent obsolète, ne convainc pas. Car que nous dit la publication, autrement plus « robuste », de Nature Neurosciences, citée plus haut ? Que 95 % des gènes impliqués dans les capacités cérébrales sont localisés sur les chromosomes communs aux deux sexes ! Et, pour ce qui est des chromosomes sexuels, une fille hérite bien l'un de ses deux chromosomes X de son père, que l'on sache... Comme quoi l'information scientifique n'échappe pas non plus aux fake news. Là comme ailleurs, la rumeur est une maladie numériquement transmissible et qui peut s'attraper d'un clic.



Société

# Lutte contre les fake news ou contre les discriminations, même combat ? Pourquoi tant de combats politiques contemporains ignorent encore les fondamentaux de la nature humaine

Pascal Engel 11 mars 2018 Atlantico

Selon une étude du MIT, les fausses informations sont relayées six fois plus vite que les vraies. Les coupables ne sont pas des robots, mais les humains : la nature humaine a en effet tendance à relayer ce qui est surprenant et négatif. Le problème n'est donc pas technologique.

Atlantico: Selon une large étude réalisée par le MIT, sur un échantillon de 126 000 nouvelles "tweetées" par 3 millions de personnes, il apparaîtrait que les fake news auraient une capacité de propagation six fois supérieures aux informations "classiques". Or, les robots en tout genre n'en seraient pas coupables car ces derniers participeraient à propagation équivalente des deux objets considérés, fake news et informations. La responsabilité en incomberait à notre attrait pour les informations surprenantes et/ ou négatives. Au regard du constat dressé, n'est-il pas illusoire de vouloir lutter contre les fake news, dont nous serions, et non les robots, les principaux vecteurs de propagation?

Pascal Engel: Les résultats de cette étude ne pas vraiment un scoop, mis à part le contexte de diffusion massive des données dans le contexte contemporain des medias et de l'internet. Les travaux sur les rumeurs (comme celui d'Edgar Morin sur la rumeur d'Orléans en 1969 - selon laquelle les commerçants juifs en habillement kidnappaient des jeunes filles dans des cabines d'essayage pour faire la traite des blanches - ou celui de Cass Sunstein, Rumors, en 2006) montraient déjà que les nouvelles fausses, mais surprenantes et portant sur des sujets qui attisent les désirs, les craintes, ou les émotions humaines, se propagent plus vite que les informations ordinaires, routinières, et attendues. Elles ont aussi tout un contexte social et historique: par exemple la Grande Peur de 1789 était une fake news, propagée dans les campagnes après la famine. On croit ce qu'on désire croire, ce qu'on s'attend à croire, ce qu'on a peur de croire. L'esprit humain a tendance à croire les informations susceptibles d'être vraies - il vaut mieux pour lui car autrement l'espèce n'aurait pas pu survivre - mais aussi celles qui sont susceptibles d'être intéressantes, pertinentes pour les besoins du moment.

Dans "fake news" il y a deux composantes : le fait qu'elles soient fausses, et le fait qu'elles soient des nouvelles. Les philosophes ont invoqué un "principe de crédulité" : nous croyons spontanément au témoignage d'autrui. Les auteurs anciens, comme Plutarque, ou Appulée dans l'Ane d'or, fustigeaient la curiosité humaine, qui nous pousse à regarder par la fenêtre ce que fait le voisin. Si le système cognitif humain devient saturé d'informations, donc de vérités potentielles, il aurait tendance à filtrer celles qui sont "intéressantes", qui éveillent sa curiosité. Mais ici, si l'étude du MIT est correcte, on serait disposé à retenir, et à diffuser des informations fausses. Il y a deux cas : soit ce sont des informations que l'on croit vraies, mais qui sont en réalité fausses, soit ce sont des informations que l'on présume, ou même qu'on sait fausses. Le second cas, s'il est avéré, signifie qu'on aime les mensonges, ou qu'on aime à se raconter, ou à raconter aux autres, des histoires. Là aussi, c'est assez banal. Toute la différence vient de l'effet massif produit par l'immense système et saturateur de diffusion par internet.

Il y a donc des causes non intentionnelles des fake news, qui tiennent aux structures cognitives humaines et à la distribution massive de l'information et de ses bulles sur internet, qui fonctionnent de manière virale. Les fake news sont comme la pollution des océans ou de l'air. Ce sont des effets pervers des activités humaines. Mais il y a aussi bien entendu des causes intentionnelles : l'information part de quelque part - ce ne sont pas les robots qui inventent les contenus- et elle est produite avec certaines intentions. La cyberguerre use d'officines, les Etats ont des bureaux spéciaux et même des commandos de hackers et de propagateurs de nouvelles manipulées, qu'ils sortent au moment opportun - on ne sort pas une info sur la vie sexuelle de Macron, sur la santé d'Hillary, ou sur les frasques de Trump à n'importe quel moment.

La première guerre contre les fake news doit être en ce sens militaire, au même titre que quand un pays est attaqué. Mais les fake news tiennent à la structure de l'information - de Twitter et des autres réseaux - qui veut qu'on doive cliquer pour gagner de l'argent et des "friends". Tout comme la pollution aux algues vertes ne vient pas de nulle part et dépend de la structure de l'agriculture, les fake news seraient sans doute réduites si l'on réduisait l'usage des réseaux ou si on changeait la règle du "qui a le plus de clics gagne", mais il ne faut pas rêver. Une diffamation, même établie et condamnée, reste sur internet. La seule manière dont on pourrait diminuer leur propagation serait de réinstaurer une forme de censure, ce qui est impossible sans reproduire des formes de tyrannies, ou bien de permettre I émergence de sites d'information fiables, qui serviraient de référence. Des poursuites pénales, comme celles qui ont été dirigées contre la presse Murdoch après ses dérapages il y a quelques années, auront peut être de l'effet. Mais c'est toute une législation encore à mettre en oeuvre, au même titre que pour la cybercriminalité.

En quoi un tel résultat peut-il affaiblir l'idée de notre propre rationalité pourtant mise en avant, laissant entendre que la propagation des fake news ne serait le résultat que de mauvaises intentions de la part de leurs auteurs ? Une telle approche ne rejoint-elle pas certaines idéologies du XXe siècle dont la finalité revenait à changer la nature humaine ?

Les humains ont peut être le bon sens bien partagé dont parlait Descartes, mais ils ont aussi une grande part d'irrationalité et d'incapacité à raisonner logiquement ou sur la base des faits. Ceci est attesté par toute la psychologie et l'histoire. Si un système d'information vicié et manipulé les agresse, il faut tout à parier pour qu'ils s'y laissent prendre. Mais ils disposent aussi de systèmes de contrôle des tricheurs et des menteurs. Quand leurs intérêts sont en jeu, ils sont beaucoup plus vigilants. Par exemple, je peux me laisser tromper par une fake news selon laquelle Tariq Ramadan va devenir ministre de l'Education nationale, parce que mes capacités de vérification sont trop mauvaises pour cette nouvelle, mais si j'ai à vérifier la qualité des travaux en maçonnerie dans ma maison, je serai meilleur pour traquer les faux positifs. Les humains sont meilleurs raisonneurs quand les fake news les concernent directement.

La manipulation de l'information par les fake news n'a cependant que peu à voir avec la manière dont les grandes idéologies du vingtième siècle manipulaient les masses. Le fascisme et le communisme avaient des programmes clairs, des leaders, et des idéologies (le racisme, le communisme).

Les fake news du XXIème siècle ne proposent rien de positif aux masses. Ce ne sont que des réactions, comme celles qui guident les mouvements populistes d'aujourd'hui. On est contre, mais on ne sait pas bien contre quoi, et encore moins pour quoi on est contre. Les voies de la propagande politique contemporaine ne sont jamais en faveur de X ou Y. Elles visent essentiellement à provoquer le doute et l'indignation. C'est pourquoi les bénéficiaires de ces campagnes de manipulation de l'information ne sont pas des partis qui ont une doctrine définie, mais des partis groupés, comme en Italie avec les Cinque Stelle autour du seul slogan "Vas te faire foutre" ou "Dégage". Mais sans doute un jour un Leader s'imposera sur ce fond, comme jadis toutes les dictatures du passé.

La seule arme qui restera alors sera encore la vérité. Aussi faible soit elle, elle coupe encore comme un rasoir.

L'impact de ces nouvelles technologies n'est-il pas accentué par l'affaiblissement des grands systèmes de pensée, religieux, politiques, etc. ? A quel défis, dans un monde ou les personnes semblent de plus en plus perdues, nous exposent ces nouvelles technologies ?

Tous les grands systèmes de pensée, et surtout les religions ont commencé par des fake news assez incroyables mais qui ont marché - si on vous dit qu'un homme de Nazareth est revenu des morts, que croirez-vous ? Mais avec les fake news d'aujourd'hui, il n'y a pas autre chose que des individus isolés. Gardons nous pourtant de regretter les grands systèmes religieux ou sociaux. La seule possibilité d'en sortir est d'avoir des individus critiques, auxquels ont donne des moyens de survie rationnelle. L'individu démocratique est à la fois le mal et le remède. Toute pensée de groupe est à bannir.

# LesEchos

idees et debats

# Faut-il légiférer contre les fake news ?

14 mars 2018

Clémence Lemaistre Rédactrice en chef lesechos.fr

Le gouvernement est décidé à faire voter, avant l'été, une loi contre la propagation des fausses nouvelles. Mais est-ce vraiment une bonne idée pour lutter contre ce phénomène ?



Les présidentielles française et américaine, le Brexit, le référendum catalan... autant de campagnes électorales polluées par les fake news, qui se déversent sur les réseaux sociaux depuis des années, sans que rien n'ait été véritablement fait pour stopper ce flux nauséabond. Fort de ce constat, Emmanuel Macron, lui-même cible de ces fausses infos, est décidé à agir. Et vite. Début janvier, il a annoncé son intention de légiférer, le 13 février, la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a précisé les contours de la proposition de loi « dans la confiance et la fiabilité de l'information » qui devrait être adoptée avant l'été. L'idée est de légiférer sur la diffusion desfausses infos, notamment en période électorale, pour éviter qu'elles ne modifient le résultat du scrutin.

Certes, mais pour l'instant, pas une recherche ne permet de certifier que la diffusion, parfois massive, de fake news a modifié une élection. Il y a une différence entre toucher des millions de personnes et les influencer. Des chercheurs de l'université de Stanford ont étudié l'impact des fake news sur la présidentielle américaine. Ils estiment, même s'ils précisent que leurs recherches sont loin d'être complètes, qu'il « n'est pas possible d'assurer que la diffusion des fausses infos a modifié le résultat final du vote ». Même conclusion pour le procureur spécial Robert Mueller, chargé de l'enquête sur l'ingérence russe dans le scrutin. S'il reconnaît une réelle tentative de déstabilisation, pour lui, il n'y a pas de preuve d'un impact sur le résultat de l'élection. « Les effets des fake news sont semblables à ceux des médias. Les effets les plus massivement prouvés sont des effets de renforcement de la conviction. Nous sélectionnons les médias que nous lisons en fonction de nos affinités. Cela fonctionne de la même façon sur les réseaux sociaux, et une bonne partie des fake news se développent dans des communautés préalables », explique Arnaud Mercier, professeur à l'Institut

français de presse de l'université Paris 2-Assas. C'est le principe de la bulle conversationnelle. Sur les réseaux sociaux, encore plus que dans la « vraie vie », on parle aux personnes qui pensent la même chose que nous, on s'abonne aux médias et groupes dont les publications nous confortent dans nos convictions.

54 % des Français affirment avoir été confrontés à des opinions différentes sur les réseaux sociaux à propos de la présidentielle, contre 71 % dans des discussions de vive voix, selon un sondage Ipsos pour le Cevipof, paru fin novembre. Le gouvernement, bien conscient de cette polarisation, propose d'aider les « fact checkers » à identifier les informations devant être vérifiées, sans donner de l'oxygène à des rumeurs qui ne seraient pas sorties de leur bulle. Les plates-formes numériques « devront faire connaître l'auteur des contenus sponsorisés et le montant payé, explique le cabinet de la ministre. S'ils voient un contenu sponsorisé pour 1 million d'euros, ils s'y intéresseront plus qu'à celui sponsorisé pour 50 euros. »

#### Le rempart de la loi de 1881

Enfin, la proposition de loi prévoit un référé judiciaire pour faire cesser la diffusion de fausses nouvelles quand celles-ci peuvent « porter atteinte à la sincérité du scrutin ». Seulement voilà, le législateur, qui a défini dès 1881 la fausse nouvelle, a également pensé à punir « ceux qui, à l'aide de fausses nouvelles, [...] auront surpris ou détourné des suffrages, déterminé un ou plusieurs électeurs à s'abstenir de voter » (article L97 du Code électoral).

Cette proposition de loi, c'est « beaucoup de bruit pour pas grand-chose », juge maître Anne Cousin, associée au cabinet Granrut et spécialisée dans le droit de la presse. « Nous avons suffisamment de possibilités avec les textes actuels. Le problème, c'est qu'ils ne sont pas assez appliqués. » Les fausses nouvelles (article 27 de la loi de 1881) existent déjà en droit français. Un juge des référés peut déjà être saisi (article 50-1 de la loi de 1881). « Mais la plupart des procédures échouent, car il ne peut se prononcer que s'il y a une évidence. Les affaires sont donc renvoyées sur le fond », regrette-t-elle. La nouvelle loi ne devrait pas modifier cela. « Vouloir ériger en toutes matières le juge comme gardien du vrai et du faux » est une erreur, estime pour sa part Katia Dubreuil, présidente du Syndicat de la magistrature. En référé, « le juge n'aura pas les moyens de dire si une information est vraie ou fausse ». « Qu'est-ce que la vérité ? » ajoute Anne Cousin. « Moi, je ne sais pas. Et ce n'est pas au juge de la déterminer. » Poursuivre les auteurs de fake news est donc déjà possible. « Le risque de créer des dispositions liberticides semble infiniment plus grand que l'opportunité d'améliorer les lois actuelles », estime ainsi l'avocat Benoit Huet.

Faut-il pour autant ne rien faire ? Laisser prospérer les rumeurs ? Après tout, il y en a toujours eu. Certes, mais avec leur vitesse de propagation via les réseaux sociaux, les fausses infos sont devenues une menace pour la démocratie par le climat qu'elles contribuent à créer. Un climat de relativisme, de flou, de défiance.

« Il faut combattre ces marchands de doute qui gagnent de l'argent et de l'influence en diffusant de fausses infos, insiste Arnaud Mercier. Les marchands de doute prospèrent sur les crédules », d'autant plus qu'ils ont envie de croire à ces fausses infos, qui les rassurent en les confortant dans leur opinion. Le problème avec les fake news est que l'on sape la démocratie avec des outils démocratiques, la liberté d'expression, le débat... « Elles sapent l'une des idées structurantes de la démocratie : la confiance. La confiance envers les élus, les journalistes, le savoir. »

C'est toute l'année qu'il faut lutter contre la désinformation. Cela passe par l'éducation aux médias. Comme le propose Bruxelles, qui préconise de développer des outils de signalement des contenus de désinformation, mais exclut des obligations légales de retrait. Dans une société où les « sachants » n'inspirent plus confiance, il faut parvenir « à faire douter les douteurs », leur apprendre à critiquer les images qui circulent, estime Arnaud Mercier. Se contenter de leur répondre par la « vérité » ne suffit pas.



#### « Fake news » : Bruxelles veut élaborer un code de conduite

DEREK PERROTTE; Bureau de Bruxelles 13 mars 2018 Les Echos

Le groupe d'experts a remis son rapport à la Commission européenne.

Il préconise de développer des outils de signalement, mais exclut des obligations légales de retrait.

Bruxelles entre dans la danse de la lutte contre les « fake news ». Alors que le sujet monte dans de nombreux Etats, dont la France, le groupe d'experts (médias, chercheurs, réseaux sociaux, etc.), mandaté en janvier par la Commission européenne pour poser les bases d'une réponse continentale, a rendu son rapport lundi. Sa philosophie laissera sur leur faim les partisans d'une réponse musclée passant par des contraintes légales. Le rapport, dont l'approche rejoint celle qui domine à la Commission, exclut ainsi d'imposer le retrait de contenus identifiés comme de la « désinformation » (terme préféré à celui, jugé galvaudé, de « fake news »).

Certes, ces « informations fausses, inexactes ou trompeuses qui sont fabriquées, présentées et diffusées dans un but lucratif ou de manière à causer un préjudice public [...] mettent en péril les processus et valeurs démocratiques ». Mais « [elles] ne constituent pas des contenus stricto sensu illégaux », insiste la présidente du groupe d'experts, l'universitaire Madeleine de Cock Buning.

Bruxelles juge cette pente trop savonneuse : au nom de la liberté de parole, « nous ne voulons pas de 'ministère de la Vérité et de la Censure' », abonde la commissaire au Numérique, Mariya Gabriel.

La réponse en préparation s'articule dès lors, comme depuis 2016, dans la lutte contre les propos haineux, sur l'autorégulation des plates-formes, avec Bruxelles en vigie, via un « code principes ». Maître mot : la « transparence ». Les géants du Web sont priés de développer des outils de signalisation, par les utilisateurs et par des « fact-checkers », de contenus de désinformation. Et d'assurer en contrepoids la diffusion et la visibilité d'informations plus fiables. Autre recommandation : les pousser à indiquer clairement quand un contenu est sponsorisé par une marque ou une organisation politique.

#### Transparence sur les sources

Les plates-formes sont aussi invitées à être plus transparentes sur le fonctionnement de leurs algorithmes, une question très sensible pour elles mais qui constitue, selon les experts, un préambule indispensable à une lutte accrue contre la dissémination croissante des « fake news ».

L'autre mesure forte du rapport est un appel à adapter leur gestion des publicités pour démonétiser la diffusion de fausses informations : l'idée, à laquelle s'attelle déjà Facebook, est de couper ainsi les vivres aux pages Internet multipliant les articles sensationnalistes mais faux pour attirer des clics. Selon une enquête Eurobaromètre publiée lundi, 83 % des 26.000 Européens sondés considèrent que les fausses informations représentent un

« danger pour la démocratie ». Les deux tiers font confiance aux médias traditionnels (70 % à la radio, 66 % à la TV, 63 % à la presse) mais un quart seulement aux sources d'information en ligne (26 %).

Reporters sans Frontières (RSF) salue l'« attention » portée à ce dossier, mais souligne que « c'est une expression tangible de volonté politique qui fera la différence ». Le Bureau européen des consommateurs et Reporters sans Frontières craignent que, faute de mesures contraignantes, les effets réels soient trop limités. La Commission dévoilera son plan d'action détaillé, qui reprendra l'essentiel du rapport, fin avril.



#### ADMISSION SUR TITRES EN PREMIERE ANNEE

# **RAPPORT DE CORRECTION 2018:**

# Epreuve de SYNTHESE DE TEXTES

Les candidats disposaient de 3 heures pour lire et comprendre une revue de 8 textes répartis sur 15 pages dont ils devaient proposer une synthèse aux caractéristiques traditionnelles que nous avions rappelées en introduction.

Les textes étaient extraits des sites des supports de presse suivants : les Echos, Le Point, Le Nouvelobs, Atlantico et le Quotidien du Luxembourg, ils étaient datés de janvier à mars 2018.

Le thème portait sur les théories du complot et les fake news.

Ce sujet d'actualité a permis de repérer des copies dont les auteurs étaient plus « avertis » que d'autres ou plus exactement plus curieux des questions débattues actuellement et récurrentes dans les supports de presse depuis plusieurs mois (Comment éduquer la jeunesse à lire la presse, faut-il légiférer contre les fake news, quelles sont les bonnes pratiques en matière d'information ?, ...).

# Trois commentaires principaux se dégagent de la correction de cette épreuve :

- Sujet bien compris dans l'ensemble et qui a, apparemment, suscité l'intérêt des candidats.
- L'équipe de correcteurs a signalé une nette amélioration dans l'introduction des copies et des conclusions mieux construites que par le passé. Les copies sont dans l'ensemble correctement structurées. Les références faites aux textes et à leurs auteurs sont beaucoup plus fluides que par le passé. Certaines copies, parmi les bonnes et très bonnes, font montre d'une évidente tentation de poursuivre sur le mode « dissertation ».
- Le niveau de langue et la précision de l'orthographe ont paru de meilleur niveau aux correcteurs cette année. Nous n'avons pas retrouvé les traditionnelles absences de ponctuation et beaucoup moins d'indélicatesse dans la façon de citer les auteurs.
- Le sujet étant plus facile, le critère de finesse intellectuelle est moins « saillant » cette année.